

Chers élèves, chères familles,

J'espère que l'été vous a permis de vous reposer, de profiter de vos proches et de prendre du repos après une année bien remplie. Toute l'équipe de Fénelon-Notre Dame est désormais mobilisée pour vous accueillir dans les meilleures conditions dès ce début d'année scolaire.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires pour préparer la rentrée et aborder l'année avec confiance. Les équipes pédagogiques et éducatives, ainsi que les personnels OGEC, sont prêts à vous accompagner à partir des dates et horaires précisés dans le tableau ci-dessous.

Comme chaque année, j'aurai le plaisir de vous accueillir personnellement à votre arrivée pour vous partager quelques informations importantes. Cette nouvelle année sera, nous l'espérons tous, placée sous le signe de la **confiance**, du **respect** et de la **réussite**.

Au-delà des apprentissages scolaires, nous accompagnerons chacun en encourageant l'engagement, l'autonomie, l'ouverture aux autres et à soi-même, autant de clés pour devenir des jeunes adultes responsables, solides et épanouis.

Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire et une très belle année au sein de notre ensemble scolaire Fénelon- Notre Dame.

Philippe MISERY, Chef d'Etablissement

C'est la rentrée !

MARDI 1er SEPTEMBRE 2026

Prise en charge par le professeur principal en fonction des horaires suivants :

PÔLES	CLASSES	HORAIRES DE RENTRÉE	
		MATIN	APRES-MIDI
6° – 5° <i>Entrée : 7 rue Chasseloup Laubat</i>	6°	9 h à 12 h	13 h 50 à 15 h 40
	5°	Pas de cours	13 h 50 à 16 h 50
4° – 3° <i>Entrée : rue Marcel Paul</i>	4°		13 h 30 à 15 h 40
	3°		14 h 45 à 16 h 50

Pour les élèves **du dispositif ULIS**, l'heure de rentrée est en fonction du niveau d'inscription.

Programme Education Internationale :

Début des cours la semaine du 14 septembre en fonction de l'emploi du temps des élèves.

**ACCÈS à
L'ÉTABLISSEMENT**

UNE SEULE ENTRÉE ET UNE SEULE SORTIE

pour toute la durée de l'année scolaire :

- => pour les élèves de 6°-5° : 7 rue Chasseloup-Laubat
- => pour les élèves de 4°-3° : Rue Marcel Paul

1 - RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES – QUI CONTACTER ?

Chef d'Établissement : M. MISERY Philippe
Directeur Adjoint Collège : M. BŒUF Sébastien
Adjointe en Pastorale scolaire : Mme FALOURD Florence

RESPONSABLES DE NIVEAU	SECRÉTARIAT DES FAMILLES	VIE SCOLAIRE
6 ^e : Mme BIZIÈRE Evelyne 5 ^e : Mme GARNIER Sandrine	Mme POCHON Béatrice Tél. 05 46 41 98 66 b.pochon@fenelon-notredame.com	Vie Scolaire 6 ^e -5 ^e Tél. 05 46 41 98 57
4 ^e : M. HARVOIRE Régis 3 ^e : M. SUQUET Cédric	Mme SACRÉ Véronique Tél. 05 46 41 97 04 v.sacre@fenelon-notredame.com	Vie Scolaire 4 ^e -3 ^e Tél. 05 46 41 98 58

Conseillère Principale d'Éducation 6^e-5^e : Mme MIAILLE Marie-Hélène (6^e-5^e)

Conseiller Principal d'Éducation 4^e-3^e

et délégué à la prévention : M. BOULIE Romuald

Référent Vie Scolaire 6^e : Mme CHOLLET Lydie

Référent Vie Scolaire 5^e : M. GODET Cyril

Référent Vie Scolaire 4^e-3^e : M. BAHRI Saïd

Infirmières : Mme VELAZQUEZ Cristina - Mme BRY Valérie

Comptabilité des familles : Mme DE OLIVEIRA Anne-Marie

Tél : **05 46 41 07 21** - a.deoliveira@fenelon-notredame.com

Responsable Programme Education

Internationale : M. SEPEL Ken – k.sepel@fenelon-notredame.com

Assistante de Direction Développement

international : Mme GAY Hiba

Tél : 05 46 41 15 08 - h.gay@fenelon-notredame.com

Animateur Pastorale collège : M. VELAZQUEZ Manuel

2 – RÉUNIONS DE PARENTS

DATES (en Septembre)	Lieu	HORAIRES	CLASSES CONCERNÉES
Jeudi 03	17h15 - Amphithéâtre du lycée (entrée possible rue Massiou) : présentation générale du niveau 18h : site collège 6^e 5e : réunion par classe	17h15	6 ^e
Mardi 08	site collège 6 ^e 5e : réunion par classe	17h15	5 ^e
Jeudi 10	Site collège 4 ^e 3 ^e	17h15	4 ^e
Mardi 22	accès rue Marcel Paul uniquement	17h15	3 ^e

Ordre du jour : présentation des programmes et des enseignants, recueil des candidatures à l'élection des Parents Correspondants de Classe (le document de candidature établi par l'Association de Parents d'Elèves de l'APEL sera communiqué via École Directe ultérieurement).

Programme d'Éducation Internationale : Nouveaux arrivants collège, tous niveaux

Réunion de présentation pour les familles des élèves inscrits au Programme d'Éducation Internationale le **lundi 14 septembre 2026 à 17h30 à l'amphithéâtre du lycée (accès 36 rue massiou)**.

Début des cours de l'Internationale à partir du 14 septembre en fonction de l'emploi du temps de l'élève.

3 – RÈGLEMENT

Le carnet de correspondance est dématérialisé. Vous pourrez y accéder via la plateforme Ecole Directe, dans la rubrique « Carnet de correspondance » du menu.

Le règlement intérieur de l'établissement sera transmis prochainement aux élèves et aux familles. Après lecture, une signature électronique sera demandée. Ce document restera accessible toute l'année dans la rubrique « Documents » d'Ecole Directe.

4 - TRANSPORTS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas effectué à ce jour les démarches de demande de carte de bus ou de renouvellement, les documents d'information sont disponibles auprès des sociétés de transport :

- Bus Yélo pour la Ville de La Rochelle et les communes de la Communauté d'Agglomération,
- Transports Nouvelle Aquitaine pour les communes hors Communauté d'Agglomération.

5 – COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES : ÉCOLE DIRECTE, LE BON RÉFLÈXE



Il est possible, **grâce à la connexion Internet sécurisée** au service « Ecole Directe », de consulter à tout moment différentes données de la vie scolaire de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) en Collège et/ou en Lycée : **bulletins périodiques, certificat de scolarité,**

; (à éditer ou à sauvegarder impérativement, aucun duplicata ne sera fourni) !

- . retards, absences, sanctions et punitions,
- . cahier de texte,
- . carnet de correspondance notamment pour le lien familles/enseignants
- . accès direct aux livres numériques selon les disciplines
- . consultation et règlement en ligne de la facturation (à partir de la fin du mois de septembre)
- . paiement en ligne de la restauration pour les repas occasionnels 6^e-5^e



Ecole Directe dispose d'un module de messagerie sur laquelle nous attirons votre attention.

Il vous permettra de prendre contact directement avec les enseignants de la classe et les personnels administratifs.

L'établissement communique avec les familles en grande partie avec cette messagerie, elle est donc **à consulter très régulièrement**.

Les élèves disposent également d'un code d'accès à École Directe qui leur est propre (code distribué en classe si l'élève est nouvel arrivant). **Attention : le code famille n'a pas les mêmes fonctionnalités que le code élève. Il est important que chacun ait bien un compte École Directe actif.**

En cas de perte d'un code, le secrétariat des familles en charge du niveau de votre enfant pourra le réinitialiser.

D'autre part, il existe un système de communication par SMS adressés systématiquement à la personne identifiée comme « responsable principal » sur le dossier d'inscription. Si votre enfant est absent(e) sans motif, c'est cette personne qui recevra automatiquement sur son téléphone portable un message lui signalant son absence.

6 - CARTE D'IDENTITÉ SCOLAIRE

La carte d'identité scolaire Fénelon-Notre Dame, au format carte de crédit, est nominative (nom et prénom) et équipée de la technologie sans contact. Elle remplit plusieurs fonctions essentielles au sein de l'établissement : **de carte d'identité scolaire,**

- . d'accès à l'établissement et au pointage des retards,
- . d'accès à la cantine
- . de carte de prêt et de photocopie au C.D.I. (0,50 euros les 10 photocopies).

La carte d'identité scolaire est à conserver durant toute la scolarité au collège. Les nouveaux élèves recevront leur carte le jour de la rentrée. **Les élèves déjà scolarisés dans l'établissement veilleront à avoir en leur possession la carte d'identité de l'an passé.**

En cas de renouvellement, la carte sera facturée 10€.



Le compte crédit « photocopies » est différent du compte « self ». La carte photocopie est préchargée de 1 copie (un minimum d'une copie est nécessaire pour toute impression).

7 - ÉTUDES DU SOIR

Étude du soir surveillée : Cette étude est destinée aux élèves qui souhaitent faire leurs devoirs en autonomie et surveillée par un personnel. Elle fonctionnera à partir du MARDI 1er SEPTEMBRE, en salle d'étude du pôle 6^e/5^e pour l'ensemble du collège, de 17h à 18h.

Les familles seront invitées à nous faire connaître leurs intentions via le carnet de correspondance en ligne.



Attendre le lundi 14 septembre pour communiquer cette information compte tenu des changements d'emploi du temps possibles les premiers jours.

Étude du soir encadrée (avec aide aux devoirs avec personnel) : Elle sera mise en place à partir du lundi 21 septembre de 17h à 18h (proposée les Lundis et Jeudis), de 16h à 17h puis de 17h à 18h (proposée les Mardis). Elle ne concerne qu'un nombre limité d'élèves. Une demande écrite début septembre devra être transmise au responsable de niveau qui décidera, avec la Conseillère Principale d'Education, de l'affectation de l'élève en fonction des places disponibles.

Rappel Tarifs : Étude surveillée : 5.50 € de l'heure - Étude encadrée : 6,50 € de l'heure

8- BOURSES D'ÉTUDES COLLÈGE – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Sont concernés les élèves de la 6^e à la 3^e.

Vous pouvez d'ores et déjà évaluer vos droits à bourses en fonction du barème ci-dessous :

Montant des bourses et plafonds de ressources

Le montant annuel, calculé selon trois taux en fonction des charges et des ressources des familles, est de **120€, 336€ et 525€ à la rentrée 2026**. Elles sont versées en trois fois.

Taux et barème pour l'attribution d'une bourse de collège en 2026-2027

Revenus annuels	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 ou plus
Plafond taux 1 : 120€/an	18 488	22 754	27 020	31 286	35 553	39 819	44 085	48 352
Plafond taux 2 : 336€/an	9 993	12 300	14 606	16 914	19 219	21 525	23 832	26 138
Plafond taux 3 : 525€/an	3 526	4 340	5 154	5 967	6 781	7 595	8 409	9 222

Les dossiers de demande de bourses d'études collège sont à retirer auprès du secrétariat du niveau concerné et à constituer courant septembre.

Vous devrez joindre impérativement à ce dossier votre avis d'imposition 2026 sur les revenus de l'année 2025.

Date limite de restitution des dossiers au secrétariat : le 9 octobre 2026.

9 – FONDS SOCIAUX

Les familles qui se trouvent dans une situation financière difficile (du fait, par exemple, du chômage, de la maladie grave ou du décès de l'un des Parents) au moment de la rentrée ou dans le courant de l'année, sont invitées à se signaler auprès du secrétariat de niveau ou de la comptabilité.

Toute situation exceptionnelle sera examinée lors d'un rendez-vous.

10 – RESTAURATION SCOLAIRE

Notre service de restauration est assuré par un prestataire : la société SCOLAREST.

-6^e et 5^e-

La **demi-pension** est proposée pour 4 ou 5 repas par semaine.

Les **élèves externes** ont la possibilité de prendre des **repas occasionnels** (prix du repas occasionnel : 8.85€) en **alimentant la carte du self au préalable**.

Le paiement se fera en ligne via l'application internet Ecole Directe « Paiement en ligne » ou par chèque à l'ordre de « OGECE » (au verso seront mentionnés « self », le nom de l'élève et sa classe). Le chèque devra être déposé au secrétariat du pôle pédagogique 6^e-5^e, le matin avant le début des cours, à la récréation ou dans les boîtes aux lettres du collège mises à disposition.

-4^e et 3^e-

Les **formules de demi-pension** sont proposées pour **1, 2, 3, 4** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) **ou 5** (avec le mercredi en plus) **jours** par semaine.

► Le choix **définitif** des régimes demi-pension sera pris en compte à partir du 24 septembre en fonction de l'emploi du temps et, pour des raisons d'organisation, doit se faire à jour fixe (**le module de choix des jours de repas sera ouvert sur Ecole Directe et devra être complété la deuxième semaine de la rentrée, un message vous le rappellera**). Avant cette date les élèves pourront déjeuner sur place.

► Ce choix est fait pour l'année scolaire et ne pourra être modifié qu'à chaque trimestre scolaire (**avant le 15 décembre pour le 2^e trimestre, avant le 15 avril pour le 3^e trimestre**).

► Les élèves externes n'ont pas la possibilité de prendre de repas occasionnels.

Ouverture du service de restauration

DEMI-PENSIONNAIRES	6 ^e	Mardi 1er septembre
	5 ^e – 4 ^e – 3 ^e	à partir du Mercredi 2 septembre

11 – LIVRES ET FOURNITURES

De la 6^e à la 3^e, les élèves auront des manuels scolaires à disposition en classe. Pour le travail à la maison, ils disposeront via l'application École Directe d'un accès à la rubrique « manuels numériques ».

Pour plus de confort, [nous vous conseillons de télécharger les livres numériques sur votre ordinateur \(ou tablette\)](#). Cela donne la possibilité de consulter les manuels sans connexion internet. Pour toute difficulté, les familles se rapprocheront du responsable de niveau.

La liste de fournitures peut encore être retirée sur la page d'accueil d'Ecole Directe ou auprès des secrétariats des familles.

12 – ASSURANCE SCOLAIRE

L'ensemble scolaire a souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe Assurances, un contrat Protection Individuelle Accident. Ainsi, grâce à ce contrat de groupe, votre enfant est assuré en classe, sur la cour de récréation, au gymnase, à la cantine, à l'école, à la maison, en vacances, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

En revanche, nous vous rappelons que l'Assurance Responsabilité Civile (qui couvre votre enfant s'il est responsable de dommages causés à autrui, à l'intérieur ou en dehors de l'école) reste de votre ressort.

13 - BÉNÉVOLES EN PASTORALE

Il ne peut y avoir de proposition pastorale au profit des jeunes sans des adultes pour les aider à cheminer. Le concours des parents est essentiel à cette mission qui est aussi un appel à vivre son baptême.

L'accueil de tous, valeur prônée par notre projet éducatif, nous incite à inventer une multiplicité de chemins de rencontre avec les jeunes pour lesquels nous avons besoin de vous.

Si vous partagez ces convictions et envisagez d'en devenir acteur, nous vous invitons à contacter

	M. VELAZQUEZ Manuel	au	05 46 41 95 70
	<i>Animateur Pastorale Collège</i>	ou	m.velazquez@fenelon-notredame.com
ou	Mme Florence FALOURD	au	05 46 41 95 70
	<i>Adjointe en Pastorale Scolaire</i>	ou	f.falourd@fenelon-notredame.com

14 – CALENDRIER PASTORAL - MESSE DE RENTRÉE

LUNDI 31 AOÛT à 8h15, dans le jardin des écoles (site Chasseloup) messe de pré-rentree proposée pour l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, personnels et familles).

MERCREDI 23 SEPTEMBRE à 12h, à la Cathédrale Saint Louis (place de Verdun) une **messe de rentrée** est proposée. Elle rassemblera collégiens, lycéens et familles qui le souhaitent.

Les groupes de pastorale : catéchèse, culture des religions, questions de vie, groupe de musique et pastorale ne commenceront qu'à partir du lundi suivant la messe de rentrée.

Autres dates à retenir :

Célébration de l'Avent	Mercredi 2 décembre 2026	12h
Célébration de Carême	Mercredi 10 février 2027	12h
Célébration de l'Action de Grâce	Vendredi 4 juin 2027	12h

15 – CALENDRIER SCOLAIRE

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Vendredi 12 février 2027	Lundi 1 ^{er} mars 2027
Vacances de printemps	Vendredi 9 avril 2027	Lundi 26 avril 2027
Pont de l'Ascension	Mercredi 5 mai 2027	Lundi 10 mai 2027
Vacances d'été	Vendredi 2 juillet 2027	

JOURNEES PEDAGOGIQUES :

L'établissement Fénelon-Notre Dame vivra deux journées de travail pédagogique **Lundi 2 novembre 2026 (collège-lycées) et mercredi 2 décembre 2026 (Ensemble Scolaire)**. Ces journées mobilisent tous les personnels et tous les enseignants de notre ensemble scolaire.

Les cours seront donc suspendus ces deux journées pour tous les élèves sauf pour les formations en alternance (uniquement DE AES, CAP AEPE, BTS Tourisme, BTS Professions Immobilières, BTS MCO).

COLLEGE

% de réussite 2026	Répartition des MENTIONS	% de réussite 2025
100%	25,80% AB 38,10% B 30,40% TB 5,67 TB avec félicitations	100%
96,33% dont 89,80% de mentions		93,6%
95,50% dont 90,50% de mentions	10,50% B 89,50% AB	95%

D.N.B. - BREVET DES COLLEGES

CFG
3 admis sur 3 candidats

SERIE COLLEGE
210 admis sur 216 candidats

SERIE PROFESSIONNELLE option PREPA METIERS
21 admis sur 22 présents

LYCEES

LYCEE GENERAL

BAC GENERAL

98,93 %
dont 82,79 % de mentions

36,36% AB
38,31% B
22,73% TB
2,6% TB avec
félicitations

99%

LYCEE TECHNOLOGIQUE

BAC STMG CGRH (Sc. & Techno. de Management et de Gestion)

100%
dont 66,66% de mentions

66,66% AB
16,67% B
16,67% TB

100%

BAC STMG MERCATIQUE

94,73%
dont 33,33% de mentions

100% AB

100%

BAC ST2S (Sc. & Techno de la Santé et du Social)

100%
dont 71,42% de mentions

20% AB
50% B
30% TB

91%

BAC STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
option Systèmes d'Information et Numérique

100%
dont 92,85% de mentions

38,46% AB
53,85% B
7,69% TB

100%

LYCEE PROFESSIONNEL

CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE) en apprentissage

100%

-

100%

BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL

81,81%
dont 77,77% de mentions

85,71% AB
14,29% B

100,00%

BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
option A : Animation et gestion de l'espace commercial

100%
dont 76,19% de mentions

56,25% AB
37,50% B
6,25% TB

85,71%

BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

91,30%
dont 57,14% de mentions

66,67% AB
33,33% B

88%

BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES A LA PERSONNE (ASSP)
option B : En structure

91,66%
dont 44,44% de mentions

56,25% AB
43,75% B

94,73%

BAC PRO TECHNICIEN MAINTENANT DES SYSTEMES ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES (TMSEC)

100%
dont 60% de mentions

88,89% AB
11,11% B

100,00%

POST BAC

BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE
option B : Froid et conditionnement d'air

78,94%

67%

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS
option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)

92,30%

70%

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS
option B : Solutions logicielles et application métiers (SLAM)

100,00%

78%

BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL (MCO) en apprentissage

90,90%

50%

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES en apprentissage

67%

88%